

DÉROULEMENT DES TESTS DE SÉLECTION

L'entrée en formation, le cas échéant, est conditionnée par la réussite aux tests de sélection comprenant :

➔ **ÉCRIT** (45 minutes maximum)

Portant sur une problématique handball permettant d'apprécier les capacités d'expression écrite ainsi que la capacité à organiser ses idées. Le candidat devra s'appuyer sur son expérience personnelle d'animation et de pratique.
Cette épreuve est notée sur 10 points.

➔ **QCM** (25 minutes maximum)

50 questions portant sur les aspects propres à l'activité handball : Réglementation / Sécurité – Activités du Handball – Organisation fédérale – Métier d'éducateur de handball.
Cette épreuve est notée sur 10 points.

➔ **ENTRETIEN** (20 minutes maximum) avec le jury d'épreuves :

A partir de l'écrit rédigé par le candidat, de son QCM, portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression orale. Cette épreuve est notée sur 20 points.

L'épreuve totale des tests de sélection est notée sur 40 points. Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 20/40 pourront être admis en formation, sous réserve du nombre de places disponibles, auquel cas une liste complémentaire sera mise en place.

L'inscription aux tests de sélection ne sera effective qu'après réception du dossier de candidature dûment renseigné et comportant toutes les pièces justificatives.



INFORMATIONS PRÉALABLES DU DÉBUT DE LA FORMATION

La formation TFP Niveau 4 « Éducateur de Handball » s'organisera en majorité sur une **alternance de 2 jours tous les 15 jours, principalement le lundi et le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

Le lieu de formation principale est la Maison Régionale des Sports de Villeneuve d'Ascq mais la formation se fera également sur d'autres sites (Ligue de Handball des Hauts-de-France, Pôles espoirs des HDF...).

La Ligue profitera parfois de certaines circonstances, qui peuvent être des terrains de formation intéressants, tels que des événements, des stages de détection jeunes, des visites de structures clubs ou autres...

Les employeurs et les stagiaires seront informés en amont de cela, car les jours et horaires de formation pourraient être modifiés. Le calendrier des 12 mois de formation est accessible sur le site internet de la Ligue et sera envoyé aux stagiaires et aux employeurs en début de formation ».

La formation a vocation de former les stagiaires dans différentes compétences du métier d'agent de développement, d'éducateur de handball :

 **Accompagner les pratiquants et officiels, lors de rencontres sportives de la FFHandball, en sécurité (Bloc de Compétences 1 – BC1)**

Il sera demandé dans le cadre du bloc de compétences la **présentation d'expérience en tant que, secrétaire de table, chronométreur, Acc EA**, et également **les obligations à respecter dans l'encadrement d'un groupe.**

 **Contribuer au développement de projets et au fonctionnement d'une structure de la FFHandball (Bloc de Compétences 2 – BC2)**

Il sera demandé dans le cadre du bloc de compétences **la mise en place d'actions dedéveloppement dans son club.**

 **Concevoir, Animer et évaluer en sécurité des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des « handball » en fonction des publics visés (Bloc de Compétences 3 – BC3)**

Il sera demandé dans le cadre du bloc de compétences, l'encadrement d'une équipe jeune, ainsi que des offres de pratique périphériques au handball à 7, permettant au stagiaire de présenter **des cycles de séances et de pouvoir animer une séance en situation d'évaluation.**

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous accompagner dans l'établissement de la lettre de missions de votre apprenti afin de s'assurer que cela collabore avec les objectifs de la formation et vos objectifs club.